

Le blocus provoque des pertes millionnaires au secteur de l'éducation



La Havane, 24 octobre, (RHC).- Les pertes subies par le secteur de l'éducation comme conséquence du blocus étasunien entre avril 2014 et mars 2015 s'élèvent à près de 2 millions de dollars. Ce chiffre est supérieur d'un quart de million à celui des périodes précédentes.

Paul Torres, porte parole du Ministère cubain de l'Éducation a signalé que les sanctions imposées par les États-Unis aux pays qui font des affaires avec Cuba provoquent le refus de plusieurs compagnies étrangères d'exporter d'articles à Cuba. Il a expliqué que la plupart de matériels sont importés de Chine.

“Cela augmente les dépenses par concept de fret, compte tenu des grandes distances à parcourir. Si ces matériels pouvaient être importés d'un port de Floride, par exemple, les coûts de transport se réduiraient de presque un tiers.”-a-t-il précisé

Paul Torres a rappelé que la constitution cubaine établit l'accès gratuit de toute la population à l'éducation et qu'avec ces entraves, le gouvernement étasunien est en train de violer un droit constitutionnel dont bénéficie un secteur de la population aussi sensible que les enfants et les adolescents.

Il s'est également référé au blocus sur le plan technologique, qui empêche Cuba d'accéder à de programmes informatiques, d'acheter des ordinateurs, des serveurs, des équipements et des pièces de rechange.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/73719-le-blocus-provoque-des-pertes-millionnaires-au-secteur-de-leducation>



Radio Habana Cuba